

CHALETS	SAISON	LACS DE PÊCHE	PLAN DE PÊCHE	EMBARCATION	ACCÈS LACS	DISTANCE LAC	
Riv. Matane 4	2 juin – 4 sept.	Lebreux	Rotation 1jr/2	2 par lacs	4x4	20 km	
		Vidrien	Rotation 1jr/2		4x4	13 km	
Duvivier 1 à 6	26 mai – 4 sept.	Duvivier	Tous les jours	2 par lacs	automobile	0 km	
Martel	26 mai – 2 juillet	Martel	Tous les jours	2 par lacs	camionnette	0 km	
		Lavoie	Attribution 48 h à l'accueil	Selon disponibilité	camionnette	5 km	
		Gunn 3			camionnette	12 km	
Lac Matane 1, 2 et 3	2 juin – 4 sept.	Lebreux	Rotation 1jr/2	2 par lacs	4X4 ou VTT**	18 km	
		Vidrien	Rotation 1jr/2		4X4 ou VTT**	11 km	
		Matane	Attribution 48 h à l'accueil	Selon disponibilité	automobile	0 km	
		Tallard			Camionnette	20 km	
		Gros ruisseau			4X4 ou VTT**	15 km	
Étang-truite 1 et 2 ➡	26 mai – 4 sept.	Étang	Rotation 1jr/2	2 par chalet	Automobile	0 km	
		Bonjour	Tous les jours	Selon disponibilité	Automobile	9 km	
		Tallard	Attribution 48 h à l'accueil		Camionnette	15 km	
Presqu'île 1, 2, 3, 4, 5 ➡	26 mai – 30 juin	Dunière		Attribution 48 h à l'accueil	Selon disponibilité	Camionnette	3 km
		Gros ruisseau				4X4	20 km
		Matane	Automobile			17 km	
Presqu'île 1, 2, 3, 4 et 5	1er juillet – 4 sept.	Étang	Soir d'arrivé et rotation 1jr/2 par la suite	2 par chalet	Automobile	0 km	
		Bonjour	Tous les jours	Selon disponibilité	Automobile	9 km	
		Tallard	Attribution 48 h à l'accueil		Camionnette	15 km	
		Dunière		Camionnette	3 km		
		Gros ruisseau		4X4	20 km		
		Matane		Automobile	17 km		
Étang-truite 3	26 mai – 4 sept.	Étang	Rotation 1jr/2	1 par chalet	Automobile	0 km	
		Bonjour	Tous les jours	Selon disponibilité	Automobile	9 km	
		Tallard	Attribution 48 h à l'accueil		Camionnette	15 km	
		Dunière		Camionnette	3 km		
		Gros ruisseau		4X4	20 km		
		Matane		Automobile	17 km		
Simoneau 1 et 2	26 mai – 4 sept.	Simoneau	Tous les jours	2 par chalet	camionnette	0 km	
Joffre	9 juin – 2 juillet	Joffre	Tous les jours	2 par chalet	camionnette	0 km	
Behrend	9 juin - 4 sept.	Behrend	Tous les jours	2 par lacs	4X4	0 km	
		Du Versant			4X4	2 km	

CAMP RUSTIQUE	SAISON	LACS DE PÊCHE	PLAN DE PÊCHE	EMBARCATION	ACCÈS LACS	DISTANCE LAC
Mius	9 juin - 6 juillet	Mius	Tous les jours	2 par camp rustique	camionnette	0 km
	4 aout - 4 sept.					

Valider avec la réserve pour les conditions du chemin d'accès en début de saison

Il est maintenant possible de réserver d'autres lacs que ceux mentionnés ci-dessus, certaines conditions s'appliquent.

!!! ATTENTION !!!

La limite de prise quotidienne et de possession est de 10 truites mouchetées pour la majorité des lacs de la réserve, sauf les suivants pour lesquels la limite de prise quotidienne administrative est de 7 truites mouchetées : Duvivier, Mius, Manet, Étang à la truite et Bonjour

** = VTT secteur Lac Matane: Accès à tous les plans d'eau à partir du chalet.

Le plan de pêche n'est pas garantie tel quel, des modifications peuvent être apportées sans préavis avant ou pendant la saison.
Prenez note que lorsque le contingent d'un lac sera atteint, il sera fermé

dernière m.à.j 2023-02-09

CHALETS Matane	Lac	1
		2
		3

Circulation autorisée en VTT pour accéder à tous les plans d'eau

N.B. : Chaque numéro de couleur correspond au numéro de chalet et vous indique le plan d'eau autorisé pour la pêche selon la date choisie.

LACS OFFERTS	MAI							JUN																													
	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	
LEBREUX								2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	
VIDRIEN								1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
LEBREUX								3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3	
VIDRIEN									3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3

LACS OFFERTS	JUILLET																																				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						
	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L						
LEBREUX	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2			
VIDRIEN	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2		
LEBREUX		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3	
VIDRIEN	3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3

LACS OFFERTS	AOÛT																															SEP						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4			
	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L			
LEBREUX	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	
VIDRIEN	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
LEBREUX	3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3	
VIDRIEN		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3

N.B. Référez-vous au tableau ci-haut pour déterminer le plan d'eau auquel vous avez accès selon le chalet et la date du séjour.

Pour tous ces 2 lacs, il y a deux chaloupes fournies par chalet pour chaque plan d'eau.

Prenez note que lorsque le contingent d'un lac sera atteint, il sera fermé

INFORMATION IMPORTANTE

Camion 4x4 ou VTT recommandé pour tous les lacs sauf le lac Matane.

Chemins de montagne rocailleux. Demandez le droit d'accès à l'accueil pour les VTT.

Il n'est pas possible de circuler partout dans la réserve, une carte indiquant les chemins permis vous sera remis lors de votre enregistrement à l'accueil John.

Distance en km à partir des chalets

- Lac Matane : 500 m
- Lac Vidrien : 11 km
- Lac Lebreux : 18 km
- Lac du Gros Ruisseau : 15 km
- Lac Tallard : 20 km

ATTENTION - IMPORTANT

Les lacs **Tallard, Matane et le Gros ruisseau** sont offerts en formule 48h à l'avance ou sur disponibilité lors de votre séjour. Pour réserver votre plan de pêche 48h avant votre séjour, **418 224-3345**

CHALET
Secteur Étang à la truite

Lacs offerts (ci-dessous) selon le chalet choisi

Lac Bonjour

Lac Bonjour et Étang à la truite

CHALET	MAI						JUIN																													
	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V
ÉTANG 1	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y
ÉTANG 2	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y
ÉTANG 3	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y
PRESQU'ÎLE 1	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y
PRESQU'ÎLE 2	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y
PRESQU'ÎLE 3	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y
PRESQU'ÎLE 4	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y
PRESQU'ÎLE 5	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y

CHALET	JUILLET																																	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L			
ÉTANG 1	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	
ÉTANG 2	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y
ÉTANG 3	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y

CHALET	AOÛT																															SEP			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4
	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L
ÉTANG 1	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y
ÉTANG 2	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y
ÉTANG 3	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y

N.B. Référez-vous au tableau ci-haut pour déterminer le plan d'eau auquel vous avez accès selon le chalet et la date du séjour.

Pour les chalets Presqu'île, référez vous au plan de pêche général pour les mois de juillet à septembre

Prenez note que lorsque le contingent d'un lac sera atteint, il sera fermé

ATTENTION - IMPORTANT

Les lacs Tallard, Dunière, Gros ruisseau et Matane sont offerts en formule 48h à l'avance ou sur disponibilité lors de votre séjour. Pour réserver votre plan de pêche 48h avant votre séjour, **418 224-3345**

Lac adjacent à tout ces chalets = Lac Étang à la truite.

8 KM sépare le Lac Bonjour des chalets Presqu'île.

9 KM sépare le Lac Bonjour des chalets Étang.

!!! ATTENTION !!!

La limite de prise quotidienne administrative pour les lacs Étang à la truite et Bonjour est de 7 truites mouchetées et la limite de possession est de 10 truites mouchetées.

CHALET MATANE #4 RIVIÈRE

X Vous indique le plan d'eau autorisé

	MAI							JUN																														
LACS OFFERTS	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V		
LEBREUX	Non-offert en forfait pêche pour ces dates								X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X	
VIDRIEN							X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X	

	JUILLET																																			
LACS OFFERTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L					
LEBREUX	X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X	
VIDRIEN		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X

	AOÛT																															SEP					
LACS OFFERTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4		
	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L		
LEBREUX		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X	
VIDRIEN	X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X

N.B. Référez-vous au tableau ci-haut pour déterminer le plan d'eau auquel vous avez accès selon le chalet et la date du séjour.

Pour tout les lacs autorisés, il y a deux chaloupes fournies pour chaque plan d'eau.

Aucun lac adjacent à ce chalet, mais la rivière Matane passe devant

Pour la pêche au saumon, vous pouvez contacter la zec de la rivière Matane au 418 562-0000 ou www.rivierematane.com

13 KM sépare le Lac Vidrien du chalet.

20 KM sépare le Lac Lebreux du chalet.

INFORMATION IMPORTANTE

Camion recommandé pour tous les lacs.
Chemins de montagne rocailleux.

** Il est maintenant possible de réserver d'autres lacs que ceux mentionnés ci-dessus, certaines conditions s'appliquent.